

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 3 mai 2021 à 20 H 30

Convocation : 27/04/2021

Affichage : 07/05/2021

Etaient présents : Mmes Laure VALENTIN, Martine ROBEZ, Caroline MEYER, Valérie BENDERITTER, Sylvie ROSSIGNOL, HONORIO Nathalie, Nadine DROUHAIN, Christèle MARCELLE, Isabelle NONNOTTE MM Alain GOUNAND, Philippe HUSSON, Fabrice DESTAING, Robin BOIRAL, Anthony FALCONNET, Olivier MATHEVON, Thomas VUITTENEZ, Florian GRANDPERRIN, Aurélien PHILIPPE,

Procurations Mme Stéphanie PICOT à Mme Isabelle NONNOTTE

Nombre de votants : 19

Secrétaire de séance : Mme Valérie BENDERITTER

Après lecture du dernier compte rendu par Mme le Maire, le procès-verbal est validé par le Conseil municipal à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Subventions associations
- Local professionnel Place Arthur Gaulard
- Classement sonore du réseau ferré du jura
- Elections Départementales et Régionales
 - Contrat agent secrétariat

QUESTIONS DIVERSES

Affaires générales

Subventions associations

Madame le Maire demande au Conseil municipal de fixer le maintien ou non des subventions des associations.

Après débat, le Conseil municipal décide avec 13 voix, 3 abstentions et 3 contres de maintenir le montant des subventions des associations de la manière suivante :

- Foyer Rural 3000 €
- ABC 50 €
- Association des Parents d'élèves 400 €
- ACCA 80 €
- Association Evolution Jeunesse 400 €
- ADN 2h/mois salle de réunion
- EMAJN 400 €
- Jura Nord Foot 300 €
- LAGAF 240 €
- ASEP 840 €

Local professionnel Place Arthur Gaulard

Monsieur HUSSON Philippe fait part au Conseil municipal de la visite du local sis Place Arthur Gaulard avec les infirmières. Il précise que des travaux sont à envisager pour environ 3000 € /4000 €. Le local fait une superficie de 45 m².

Madame le Maire propose de fixer le montant du loyer à 410 €uros plus 10 € de charges.

Après débat le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents, la location de ce local professionnel aux infirmières pour un montant de 410 € + 10 euros de charges pour un bail professionnel de trois ans. Cette location débutera dès que les travaux seront réalisés par la commune.

Classement sonore du réseau ferré du jura

Madame le Maire fait part au Conseil municipal du courrier reçu de la Préfecture concernant le projet de révision du classement sonore des lignes ferroviaires du jura de la loi « bruit ».

Elle précise que cette nuisance apparaît déjà dans le règlement du PLU de la commune. Actuellement le réseau ferré est classé en catégorie 4 (la catégorie 1 est la plus bruyante).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents le projet de révision du classement sonore du réseau ferré sur la commune.

Elections Départementales et Régionales

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la circulaire reçue par la Préfecture quant à l'organisation des Elections Départementales et Régionales.

Elle précise que ces élections se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h.

Madame Laure VALENTIN informe que les élections se dérouleront sur 2 sites (Dampierre et Petit Mercy). Les 2 bureaux de vote départementales et régionales seront réunis dans une même salle de vote en respectant les précautions sanitaires.

Contrat agent secrétariat

Madame le Maire fait part au Conseil municipal du contrat de l'agent de secrétaire de mairie qui arrive à son terme.

Elle fait part du parcours et de l'évolution de l'agent durant ces 6 derniers mois de contrat.

Après débat, le Conseil municipal décide avec 2 contres et 17 pour de nommer stagiaire l'agent pour une durée de travail de 13 heures hebdomadaires (3 contres et 16 pour) à compter du 1^{er} mai 2021, au grade d'Adjoint Administratif.

Questions diverses

1. Madame le Maire demande au Conseil municipal de mettre en place une commission de travail pour les horaires de l'agence postale le samedi matin.

2. Madame le Maire informe le Conseil municipal de la réouverture du centre de vaccination le mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 mai et le mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 juin prochain.

3. Madame le Maire informe le Conseil municipal d'une réunion qui s'est déroulée Rue des Minerais pour les travaux du pont de la SNCF. M. GOUNAND Alain précise que ces travaux consisteront à consolider le pont par le dessous. Ils seront réalisés par le Département.

4. Madame le Maire précise qu'aucune demande de permis de construire n'a été déposé concernant les travaux de l'antenne à LE PETIT-MERCEY.

5. Madame le Maire informe le Conseil que la cérémonie du 8 mai aura lieu samedi à 11h, sans public. Elle précise la présence de deux portes drapeaux de l'association des anciens combattants, de deux personnes des souvenirs Français ainsi que deux élus pour un dépôt de gerbe et lecture du discours.

6. M. GOUNAND Alain informe le Conseil municipal de l'installation d'une nouvelle entreprise à Châteauneuf, Rue des Forges, qui réalisera des coffrages verticaux.

7. M. DESTAING Fabrice souhaite connaître l'avancement des travaux sur le stationnement devant l'école. M. PHILIPPE Aurélien lui précise que les devis sont importants et les études méritent une aide d'un professionnel.

La séance est levée à 23h33